



RÉGLEMENTATION DE LA PÊCHE DU BAR

Les propositions du GIFAP

Il y a quelques jours, le GIFAP (Groupement de l'Industrie Française d'Articles de Pêche) adressait une lettre à Alain Cadec, Président de la Commission de la pêche au Parlement européen, concernant l'évolution de la réglementation de la pêche en mer.

Monsieur le Député européen,
De nouvelles mesures concernant la réglementation de la pêche en mer seront prochainement votées au Parlement européen. À cette occasion, la Commission de la pêche que vous présidez sera force de propositions réglementaires, notamment pour la pêche récréative.

Le GIFAP, syndicat professionnel des industriels fabricants d'articles de pêche de loisir suit avec beaucoup d'attention les travaux de votre Commission et vous a déjà adressé plusieurs courriers. À cet effet, Stéphane SENCE notre directeur, a pu s'entretenir avec vous à l'occasion de la Conférence sur la pêche récréative du bar, qui a eu lieu au Parlement européen en date du 11 octobre 2016.

La pérennité de la ressource des espèces halieutiques, en eau douce comme en mer, est déterminante pour la santé économique de notre secteur, estimée à un milliard d'euros et pour le maintien de ses 8 000 emplois directs. Elle est également essentielle pour les 800 000 pêcheurs réguliers du littoral français.

La préservation des stocks de bars en particulier, dont nous sommes tous convaincus de l'absolue nécessité, nous conduit à vous apporter notre soutien sur les 4 mesures suivantes:

1/ Mise en place d'une période de repos biologique, applicable à la fois à la pêche professionnelle et récréative.

2/ Taille minimum biologique toutes pêches.

3/ Déclaration obligatoire et gratuite des pêcheurs (carnet de pêche).

4/ Quota journalier de 3 bars/pêcheur : cette dernière mesure diffère de celle d'un quota mensuel faite par la FNPPSF, difficile à mettre en œuvre d'après nous.

Le GIFAP est appuyé dans ce soutien par l'ensemble des grands réseaux de distribution que nous avons sollicités (Coopérative Européenne, Concept-Pro-Pêche, Pacific Pêche, Terres et Eaux, Alcedo, pecheur.com et bien d'autres), par les différents groupes de presse spécialisée (la Pêche et les Poissons, Pêche et Bateaux, Pêche en Mer), par la Fédération Française de Pêche Sportive, par la Fédération des Moniteurs-guides de pêche, ainsi que par le Salon de la Pêche en Mer de Nantes.

Monsieur le Député européen, nous connaissons votre volonté pour œuvrer à la fois à la préservation de la ressource et dans l'intérêt des consommateurs. Nous avons pleine confiance dans les démarches que vous allez continuer à entreprendre et nous nous tenons à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Député européen, en l'expression de nos très respectueuses salutations.

Hugues NELLO, Président